

Commentaires du trésorier sur le bilan et compte de résultat 2015

Le document « bilan financier » à proprement parler présente l'état actuel des possessions de l'association à l'issue de la période comptable passée. Le compte de résultat indique plus précisément quelles sont les dépenses et les recettes réalisées par l'association durant cette période : en l'occurrence du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Pour toute question n'hésitez pas à [contacter le trésorier](#).

1 Commentaire concernant le bilan

Pour rappel, le passif détaille l'origine des fonds, alors que l'actif détaille l'emploi qui en est fait.

L'association a commencé l'année avec 13 625,45 € de réserves, et le résultat pour l'exercice 2015 présente un solde positif de 23 083,26 €. L'association commence ainsi l'année 2016 avec un solde positif de 36 708,71 € de capitaux propres. Ce solde positif constitue une sécurité financière suffisante pour permettre notre fonctionnement, et la trésorerie est renforcée par différents produits constatés d'avance (compte 487 du bilan), à hauteur de 19 000 € (cotisations de membres perçues en 2015 mais concernant les exercices à venir).

Ainsi, après une année 2013 difficile et une année 2014 meilleure, nous avons réussi à maintenir la situation et assurer l'avenir proche dans une configuration à trois postes permanents à temps plein. En effet, on peut retenir les faits suivants :

- l'association n'a pas de dette qu'elle ne puisse honorer ;
- l'association a suffisamment de trésorerie pour fonctionner sereinement.

Ceci étant dit, l'association n'a pas augmenté ses revenus stables (cotisations), et le montant de l'excédent dégagé est pour beaucoup le fait d'un transfert exceptionnel de charges, lié à l'absence de notre chargée de mission. L'année 2016 aura donc pour enjeu, financièrement, de maintenir un résultat positif tout en poursuivant tant que possible le développement de l'activité de l'association.

2 Commentaire concernant le compte de résultat

2.1 Sur les dépenses

Les dépenses de l'association sont habituellement plutôt stables et facilement prévisibles, donc conformes au prévisionnel, moyennant les choix et priorités suivies au long de l'année.

Les dépenses de fonctionnement, liées aux salaires des permanents (cotisations sociales incluses) et à l'usage des locaux, sont en léger retrait par rapport à 2014. En 2015, elles sont d'environ 179 000 €, dont 151 000 € dus aux salaires des permanents (cotisations sociales incluses). La baisse est en fait un retour « à la normale », puisque le renouvellement de l'assistance de direction avait occasionné environ 5 000 € de surcoût en 2014, du fait de la période de passation pendant laquelle l'April a eu 4 salariés.

Les achats de marchandises se sont maintenus en 2015, avec notamment les nouveaux Tshirts, présentés à l'occasion de RMLL. La baisse du compte 6070 (achats de marchandises) s'explique par le fait que 2014 avait vu l'achat des [guides libreassociation](#).

Les machines (ordinateurs serveurs) de l'April étant de plus en plus loués plutôt qu'achetés, un transfert s'opère du compte 6050 (achat de matériel) vers le compte 6135 (locations mobilières).

Le compte 6110 (sous-traitance générale) a beaucoup augmenté en 2015. Une des explications concerne la préparation des colis de guides libreassociation, que nous avons sous-traité à la plateforme logistique (en l'occurrence EtikService, qui est notamment le sous-traitant de l'association [EnVenteLibre](#)). Le reste de l'augmentation s'explique par le comportement de notre ancien prestataire de paye, PPSJ, qui non content de ne pas faire correctement son travail, nous a contraint de changer de prestataire en cours d'été, ce qui a nécessité une reprise par le nouveau prestataire de l'ensemble des feuilles de paie de la première partie de l'année. Le bon côté est que sommes désormais pleinement satisfait de notre prestataire de paie.

Les frais d'impressions, comptés dans le compte 6230 (publicité/publications), ont baissé de volume après que ce compte ait augmenté de volume en 2014.

La forte augmentation des frais d'affranchissement (compte 6263) s'explique par l'expédition des guides libreassociation, financée conjointement par une subvention de la MACIF et un appel aux dons réalisé en 2014.

Un changement de comptabilisation fait que les cotisations OPCA sont désormais dans le compte 6333 (formation professionnelle), alors que dans le passé elles figuraient au compte 6458.

L'April a accueilli une stagiaire cet été 2015, Ethel de Sousa. Son indemnité figure au compte 6414, qui était nul en 2014 (l'April n'ayant alors pas accueilli de stagiaire).

L'April est membre du chapitre francophone de Wikimédia, ce qui occasionne une dépense de cotisation de 100 €, visible dans le compte 6586 (cotisations).

2.2 Sur les recettes

Les volumes de vente de marchandises ont augmenté en 2015 car notre nouveau Tshirt a connu un franc succès : tout le stock présenté aux RMLL a été acheté.

L'April n'a pas touché de subvention en 2015. Elle vit avec les cotisations de ses membres ainsi que les appels à contribution.

Il n'y a pas eu de collecte organisée en 2015.

Les cotisations personnes physiques ont baissé de près de 3 000 € par rapport à 2014, après avoir fait en 2014 un bond de 5 000 € par rapport à 2013. C'est lié au fait que le résultat de la campagne d'adhésion menée fin 2015 est assez mitigé. Le volume de cotisation des personnes physiques parmi l'ensemble des cotisations est de 47,5% en 2015, contre 49,0% en 2014 et 52,2% en 2013.

Concernant les personnes morales, après plusieurs années de période incertaine, nous poursuivons la tendance entamée en 2014, avec un niveau de cotisation en bonne augmentation et plusieurs nouveaux soutiens de poids (ville de Paris, ville de Grenoble, région Rhone Alpes, région PACA, Atos, Sopra/Steria, etc.).

Malgré une année 2014 riche en dons divers, l'année 2015 n'est pas en reste et les dons ponctuels sont en train de devenir une source de revenus conséquente pour l'April. Ces dons sont désormais dans le compte 7713 (libéralités perçues), alors que dans le passé elles figuraient au compte 7588 (autres produits de la générosité).

Un dernier changement de comptabilisation fait que les recettes liées à diverses erreurs de gestion sont désormais dans le compte 7580 (produits divers), alors que dans le passé elles figuraient au compte 7780.

Enfin, l'essentiel du compte 7910 (transfert de charge) témoigne d'une absence de notre chargée de mission Jeanne Tadeusz, qui a été pris en charge par l'assurance maladie.

2.3 Conclusion

Les cotisations demeurent de façon stable la principale source de revenus de l'association (90,8%), aux cotés des dons. La part importante des cotisations dans les revenus de l'association est issue d'un choix initié lors de la professionnalisation de l'association qui garantit une indépendance maximum pour l'association vis-à-vis de ses financeurs. En outre, la multiplication des sources de financement garantit la pérennité et la stabilité du financement des activités de l'April.

Sur 2015, les ressources stables de l'association (les cotisations) dépassent les dépenses stables (permanents, locaux, frais divers) de l'association. Cet état de fait n'avait été, au mieux, que péniblement atteint ces dernières années. Pourtant, c'est un bon témoin de la santé financière de l'association et de sa capacité à mener des projets, voire à se développer. Le maintien de cet excédent est donc un signe encourageant pour le futur proche de l'association.

3 Remarques sur le compte de résultat

Les produits représentent les entrées ; les charges représentent les sorties d'argent. La différence entre les totaux des produits et des charges est le résultat de l'exercice 2015.

Les libellés des comptes indiquent les natures des transferts ; nous pouvons cependant préciser les éléments suivants pour détailler notre façon d'affecter les comptes.

3.1 Comptes de produits

Compte 7060. Prestations de services. Correspond à la rémunération que l'association perçoit lors de certaines conférences, au-delà du seul remboursement du transport.

Compte 74. Subvention d'exploitation. Subventions reçues affectées à un projet.

Compte 7540. Collectes. Dons ou participations aux frais ayant un caractère récurrent.

Compte 7588. Autres produits de la générosité publique. Correspond aux dons faits à l'April.

Compte 7580. Produits divers de gestion courante. Les inclassables : généralement des rentrées d'argent liées à des erreurs de gestion (typiquement : un virement effectué à tort en notre faveur, un remboursement de facture erronée, etc.).

Compte 7680. Autres produits financiers. Correspond aux intérêts bancaires de notre livret.

Compte 7713. Libéralités perçues. Dons ayant un caractère exceptionnel, imprévisible.

Compte 7910. Transfert de charges d'exploitation. Compte qui collecte les remboursements liés à des dépenses qui ne nous incombent pas en dernier lieu (typiquement : un remboursement de trajet pour un événement, un remboursement d'expédition, une indemnité de sécurité sociale, etc.).

3.2 Comptes de charges

Compte 6110. Sous-traitance générale. Correspond essentiellement aux services extérieurs d'établissement des payes.

Compte 6185. Frais de colloques, séminaires, conférences. Correspond aux frais de reprographie liés à l'organisation de nos événements : assemblée générale, réunions du conseil d'administration.

Compte 6257. Réceptions. Il s'agit essentiellement de nourriture et boisson utilisées pour les réceptions et les réunions, repas avec des invités, pots divers, petits déjeuners de travail, etc.

Compte 6413. Primes et gratifications. Il s'agit des tickets restaurants fournis aux permanents. Ils sont pris en charge à 40% par les permanents, en déduction du salaire net.

Compte 6580. Autres charges exceptionnelles. Les inclassables : généralement des dépenses liées à des erreurs de gestion (typiquement : le remboursement d'un trop perçu). Cette année, nous avons notamment eu à rembourser un virement erroné en notre faveur (2 122 €).

Compte 6680. Autres charges financières. Il s'agit des forfaits et frais bancaires.

Compte 6714. Créances devenues irrécouvrables. Il s'agit des remboursements des prélèvements bancaires erronés (compte soldé, compte insolvable, etc.).

Enfin, les Comptes 86 et 87 ont une valeur identique et correspondent au [bénévolat valorisé](#).

4 Remarques sur le bilan financier

Signification des comptes du bilan financier tels qu'utilisés par l'association :

10. Fonds associatifs et réserves. Il s'agit des fonds avec lesquels l'association commence l'exercice.

12. Résultat net de l'exercice. Ce compte, positif ou négatif, représente le résultat de l'exercice. S'il est positif, l'association termine l'exercice avec plus de fonds qu'elle ne l'a commencée.

- 19. Fonds dédiés.** Il s'agit de fonds affectés à un projet particulier. Par exemple de l'argent reçu par un financeur, pour une action précise.
- 4x. Dettes.** Comptabilise les dettes contractées par l'association pendant l'exercice courant et qui seront réglées pendant l'exercice suivant (ou les exercices suivants).
- 486. Charges constatées d'avance.** Comptabilise les dépenses occasionnées pendant l'exercice courant relatives à des actions concernant l'exercice suivant (ou les exercices suivants).
- 487. Produits constatés d'avance.** Comptabilise les recettes perçues pendant l'exercice courant relatives à des actions concernant l'exercice suivant (ou les exercices suivants).
- 46. Créances.** Comptabilise les créances contractées par l'association pendant l'exercice courant et qui seront réglées pendant l'exercice suivant (ou les exercices suivants).
- 51. Banques.** Les sommes restant sur les comptes bancaires de l'association.
- 53. Caisse.** Les sommes liquides restant en caisse à l'association.

5 Bénévolat valorisé

Le bénévolat valorisé consiste à rendre compte du travail et des apports des bénévoles et à l'intégrer dans les comptes. Ça concerne par exemple :

- le cas où un bénévole utilise sa voiture pour un projet (l'association économise de l'argent) ;
- quand un membre héberge un invité, conférencier, etc. (l'association économise une nuit d'hôtel) ;
- quand un bénévole passe du temps sur un projet (l'association économise le prix qu'elle aurait payé auprès d'un professionnel).

Le bénévolat valorisé permet de connaître les vrais coûts d'un projet associatif, en dehors des simples flux financiers. Il permet de connaître le volume d'activité de l'association. Et aussi d'augmenter de façon légale le budget de l'association (donc de peser lors de discussions avec des partenaires institutionnels), ce qui peut être utile notamment pour des recherches de subventions.

Les tâches statutaires, comme rédiger les bilans moral et financier ou organiser une assemblée générale ne peuvent pas être comptabilisées dans le bénévolat valorisé.

Pour les associations utilisant le plan comptable général (PCG), comme c'est le cas de l'April, le bénévolat valorisé est comptabilisé dans les comptes « 8700 Bénévolat » et « 8750 Dons en nature » pour les produits et « 8640 Personnel bénévole, » « 8611 Locaux, » et « 8610 Mise à disposition gratuite de biens » pour les charges. Comme les activités qu'ils décrivent au niveau comptable ne correspondent pas à des sorties ou des rentrées d'argent pour l'association, les comptes de produits et de charges lié au bénévolat valorisé s'équilibrent mutuellement.

Le coût horaire est déterminé en fonction de la nature de la tâche : chaque membre saisissant sont bénévolat dans l'interface membre peut choisir un taux horaire correspondant à 1, 2 ou 3 SMICs. C'est la valeur du SMIC brut qui est utilisée dans les calculs.

6 Foire aux questions

L'utilisation des tickets restaurant est-il un choix des salariés ? — Oui.

Est-il possible de diminuer les frais téléphoniques ? — Oui, mais à quel prix ? 80 € mensuels pour 3 lignes fixes permanentes et une clé 3G semblent raisonnables.

Pour plus de transparence, il faudrait publier le bilan complet. — Le grand livre, contenant l'ensemble des écritures comptables, est disponible lors de l'assemblée générale. En revanche, il n'est pas possible de le publier sans révéler de nombreuses informations à caractère personnel ; pour cette raison, nous ne le rendons pas public.

Quel est le budget prévisionnel pour l'année à venir ? — Il est en cours d'élaboration et sera présenté lors de l'AG. Il n'est pas raisonnablement compatible avec un fonctionnement bénévole de réaliser à la fois un bilan financier et un budget prévisionnel validés tous deux par un conseil d'administration dans les quelques semaines qui suivent la clôture de l'exercice ; d'où le délai nécessaire.

Quelles sont les lignes 87 et 86 ? — Il s'agit d'une technique de valorisation du bénévolat. On fait rentrer les dons en nature ou en force de travail mis au profit de l'April dans un compte de produit, et nous les dépensons de façon identique dans les comptes de charge. La balance est neutre, mais cela permet de valoriser de façon comptable l'activité bénévole de l'association. Le bénévolat valorisé permet aussi de capitaliser l'expérience pour mieux quantifier le coût d'un projet bénévole. C'est une technique de valorisation légale et encouragée.

Quel logiciel de comptabilité utilisez vous ? — Nous utilisons Grisbi, un logiciel de comptabilité de caisse. Profitons en pour remercier les développeurs de Grisbi qui font un travail magnifique. Cependant, nous souhaitons dans le futur migrer vers un outil plus approprié. Nous recherchons une solution de comptabilité à partie double. Le choix du logiciel n'est pas entériné ce jour.

Souhaitez vous passer à la comptabilité analytique ? — Une gestion fine de la compta analytique permettrait de faire ressortir des indicateurs et de ressortir un coût plus fidèle de chaque projet... Nous n'avons pas une compta analytique au sens comptable du terme, mais avons la capacité d'avoir une analyse que nous estimons satisfaisante pour piloter les différents grand projets/secteurs de l'April. Par exemple, en 2014, une synthèse analytique des finances 2013 de l'April a été publiée ici : <http://www.april.org/adherer>. Nous veillerons à la maintenir à jour à l'avenir, et éventuellement la mettre en forme pour les AG.

Comptez vous augmenter les cotisations ? — Ce n'est pas prévu. Notons que le règlement intérieur prévoit une possibilité de dispense, et nous mettons régulièrement en œuvre cette disposition.

Y a-t-il une liste d'entreprises ayant cotisé par le passé et n'étant pas revenues ? — Peut-être qu'une initiative de prise de contact avec elle pourrait les faire revenir... Nous prenons régulièrement contact avec les entreprises pour le renouvellement de cotisation. Par ailleurs, nous nous employons également à maintenir un contact avec nos entreprises, comme avec tous nos membres, dans le cadre de la vie associative (réunions/rencontres, indicateurs économiques, séminaires, publications, etc.).

Je suis surpris par le montant des charges — 65 k€ pour 75 k€ ça me paraît beaucoup. Qui réalise les paies ? Le montant des cotisations sociales nous semble normal. En revanche la comptabilisation des salaires n'est pas orthodoxe : le compte 6411 totalise en fait les salaires net versés aux salariés, tandis que les comptes 645x totalisent les cotisations (salariales et patronales) versées aux organismes sociaux. Cette méthode de comptabilisation est beaucoup plus simple que la méthode orthodoxe compte tenu de notre système de gestion.

Qui s'occupe de vos bilans ? Ça n'a pas l'air très « pro ». — La comptabilité de l'April est tenue par les salariés et par le trésorier bénévole. L'établissement des bilans est bénévole et doit se faire précipitamment à la mi-janvier pour permettre le plus tôt possible l'ouverture des votes en lignes. Aussi, nous opérons une « compta de caisse » rigoureuse : les comptes de résultat représentent une image fidèle des dépenses et rentrées réelles d'argent de l'association, qui sont rigoureusement suivis et établis. En revanche, les bilans sont écrits à la main et potentiellement erronés. Enfin, les détails des comptes de l'association sont bien sur accessibles à tout membre qui souhaiterait s'y intéresser.

L'association à une CB ? A quoi sert-elle ? — À faire les dépenses de fonctionnement : acheter des billets de train, du papier, commander des T-shirts, acheter des viennoiseries et des bières pour les réunions, etc.

Bilan financier 2015



Actif	2015	2014
Actif immobilisé		
21. Locaux et aménagements	0,00 €	0,00 €
21. Matériel de l'association	0,00 €	0,00 €
27. Placements financiers	0,00 €	0,00 €
Total actif immobilisé	0,00 €	0,00 €

Actif circulant	2015	2014
3. Stock en cours	0,00 €	0,00 €
46. Créances	0,00 €	773,44 €
486. Charges constatées d'avance	3 841,83 €	3 176,07 €
5. Comptes financiers		
51. Banques	69 731,88 €	36 242,45 €
53. Caisse	158,00 €	222,35 €
Total actif circulant	73 731,71 €	40 414,31 €

Total actif	73 731,71 €	40 414,31 €
--------------------	--------------------	--------------------

Passif	2015	2014
Capitaux propres		
10. Fonds associatifs et réserves	13 625,45 €	5 286,35 €
12. Résultat net de l'exercice	23 083,26 €	8 339,10 €
Total capitaux propres	36 708,71 €	13 625,45 €

Subventions et fonds dédiés	2015	2014
19. Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €
Total subventions et fonds dédiés	0,00 €	0,00 €

Passif circulant	2015	2014
40. Dettes fournisseurs	0,00 €	0,00 €
43. Dettes sociales	18 023,00 €	16 788,86 €
44. Dettes fiscales	0,00 €	0,00 €
487. Produits constatés d'avance	19 000,00 €	10 000,00 €
Total passif circulant	37 023,00 €	26 788,86 €

Total passif	73 731,71 €	40 414,31 €
---------------------	--------------------	--------------------

Approuvé le 20 janvier 2016 par le trésorier.

Compte de résultat 2015, exercice 2015

Approuvé le 20 janvier 2016 par le trésorier.



Charges		2015	2014	Produits		2015	2014
60. Achat (sauf 603)				70. Ventes de produits, services, marchandises			
6022. Fournitures consommables		1 002,77 €	761,84 €	7060. Prestations de services		0,00 €	100,00 €
6040. Achat d'étude et de prestation		0,00 €	0,00 €	7070. Ventes de marchandises		3 587,50 €	2 395,91 €
6050. Achat de matériel		676,18 €	1 586,61 €	Total 70 :		3 587,50 €	2 495,91 €
6070. Achats de marchandises		1 427,86 €	7 143,11 €				
Total 60 :		3 106,81 €	9 491,56 €	74. Subvention d'exploitation			
61. Service extérieurs				Pas de sous-catégorie		0,00 €	0,00 €
6110. Sous-traitance générale		2 086,64 €	901,44 €	Total 74 :		0,00 €	0,00 €
6132. Locations immobilières		7 343,52 €	8 153,44 €	75. Autres produits de gestion courante			
6135. Locations mobilières		1 131,63 €	673,06 €	7510. Droits d'auteur		50,00 €	0,00 €
6160. Primes d'assurance		416,43 €	0,00 €	7560. Cotisations		88 658,17 €	91 517,30 €
6181. Documentation générale		79,00 €	32,45 €	7561. Cotisations personnes morales		98 520,00 €	95 227,96 €
6183. Documentations technique		50,82 €	28,50 €	7580. Produits divers de gestion courante		285,14 €	0,00 €
6185. Frais de colloques, séminaires		476,40 €	0,00 €	7588. Autres produits de la générosité		0,00 €	8 487,71 €
Total 61 :		11 584,44 €	9 788,89 €	Total 75 :		187 513,31 €	195 232,97 €
62. Autres services extérieurs				76. Produits financiers			
6226. Honoraires		0,00 €	241,50 €	7640. Revenus des placements		362,68 €	0,00 €
6230. Publicité, publications, relations		2 309,22 €	5 488,36 €	7680. Autres produits financiers		0,00 €	312,44 €
6251. Voyages et déplacements		2 423,51 €	2 748,53 €	Total 76 :		362,68 €	312,44 €
6256. Missions		632,99 €	223,83 €	77. Produits exceptionnels			
6257. Réceptions		2 696,12 €	3 161,44 €	7713. Libérabilités perçues		7 014,85 €	0,00 €
6263. Affranchissements		3 806,15 €	835,74 €	7780. Autres produits exceptionnels		0,00 €	3 071,74 €
6265. Téléphone		1 356,68 €	1 252,10 €	Total 77 :		7 014,85 €	3 071,74 €
6280. Divers		0,00 €	383,60 €	78. Reprises sur amortissement et provisions			
Total 62 :		13 224,67 €	14 335,10 €	7894. Report de ressource (subvention)		0,00 €	5 000,00 €
63. Impôts, taxes et versements assimilés				Total 78 :		0,00 €	5 000,00 €
6333. Formation professionnelle		1 975,00 €	0,00 €	79. Transferts de charges			
Total 63 :		1 975,00 €	0,00 €	7910. Transferts de charges d'exploitation		7 572,21 €	0,00 €
64. Charges de personnel				Total 79 :		7 572,21 €	0,00 €
6411. Salaires et appointements		79 102,28 €	80 622,51 €	86. Répartition par nature de charges			
6413. Primes et gratifications		5 597,88 €	4 947,78 €	8610. Mise à disposition gratuite de biens		1 017,70 €	3 045,65 €
6414. Indemnités et avantages divers		899,56 €	0,00 €	8640. Personnel bénévole		73 288,35 €	75 361,70 €
6451. Cotisations de l'URSSAF		48 853,00 €	53 696,00 €	8611. Dépenses Libre Planet		0,00 €	3 262,48 €
6453. Cotisations retraite et de prévoyance		14 061,12 €	15 369,00 €	Total 86 :		74 306,05 €	81 669,83 €
6458. Cotisations autres organismes		0,00 €	1 916,00 €	87. Répartition par nature de ressources			
6475. Médecine du travail, pharmacie		255,00 €	252,00 €	8700. Bénévolat		73 288,35 €	75 361,70 €
Total 64 :		148 768,84 €	156 803,29 €	8750. Dons en nature		1 017,70 €	3 045,65 €
65. Autres charges de gestions courante				8751. Dépenses Libre Planet		0,00 €	3 262,48 €
6580. Charges divers de gestion courante		357,85 €	0,00 €	Total 87		74 306,05 €	81 669,83 €
6586. Cotisations (liées à la vie statutaire)		100,00 €	100,00 €	88. Répartition par nature de ressources			
Total 65 :		457,85 €	100,00 €	8800. Bénévolat		73 288,35 €	75 361,70 €
66. Charges financières				8850. Dons en nature		1 017,70 €	3 045,65 €
6660. Pertes de change		0,00 €	3,89 €	8851. Dépenses Libre Planet		0,00 €	3 262,48 €
6680. Autres charges financières		3 039,68 €	3 155,23 €	Total 88		74 306,05 €	81 669,83 €
Total 66 :		3 039,68 €	3 159,12 €	89. Répartition par nature de ressources			
67. Charges exceptionnelles				8900. Bénévolat		73 288,35 €	75 361,70 €
6713. Dons, libéralités		2,50 €	600,00 €	8950. Dons en nature		1 017,70 €	3 045,65 €
6714. Créances devenues irrécouvrables		807,50 €	1 133,00 €	8951. Dépenses Libre Planet		0,00 €	3 262,48 €
6720. Charges sur exercices antérieurs		0,00 €	0,00 €	Total 89		74 306,05 €	81 669,83 €
6780. Autres charges exceptionnelles		0,00 €	2 363,00 €	90. Répartition par nature de ressources			
Total 67 :		810,00 €	4 096,00 €	9000. Bénévolat		73 288,35 €	75 361,70 €
68. Dotations aux engagements				9050. Dons en nature		1 017,70 €	3 045,65 €
6894. Engagements sur subventions		0,00 €	0,00 €	9051. Dépenses Libre Planet		0,00 €	3 262,48 €
Total 68 :		0,00 €	0,00 €	Total 90		74 306,05 €	81 669,83 €
Solde intermédiaire :		182 967,29 €	197 773,96 €	Solde intermédiaire :		206 050,55 €	206 113,06 €
86. Répartition par nature de charges				87. Répartition par nature de ressources			
8610. Mise à disposition gratuite de biens		1 017,70 €	3 045,65 €	8700. Bénévolat		73 288,35 €	75 361,70 €
8640. Personnel bénévole		73 288,35 €	75 361,70 €	8750. Dons en nature		1 017,70 €	3 045,65 €
8611. Dépenses Libre Planet		0,00 €	3 262,48 €	8751. Dépenses Libre Planet		0,00 €	3 262,48 €
Total 86 :		74 306,05 €	81 669,83 €	Total 87		74 306,05 €	81 669,83 €
Solde intermédiaire :		257 273,34 €	279 443,79 €	Solde intermédiaire :		280 356,60 €	287 782,89 €
Excédent		23 083,26 €	8 339,10 €	Déficit		0,00 €	0,00 €
Total charges :		280 356,60 €	287 782,89 €	Total produits :		280 356,60 €	287 782,89 €